

Assemblée générale de la Société des Ingénieurs Arts et Métiers

du 30 novembre 2019

Élection de 8 administrateurs

Les Statuts de la Société des Ingénieurs Arts et Métiers (Soce) prévoient, en leur article 7, que le Conseil d'administration est composé de 24 membres, dont 3 membres de droit et 21 qui sont élus au scrutin secret par l'Assemblée générale. Ces 21 membres comprennent les 6 membres du Bureau élus au suffrage direct et 15 membres élus par l'Assemblée Générale.

Parmi les 15 membres élus par l'Assemblée Générale, 8 arrivent en fin de mandat au 30 novembre 2019. Ces 8 membres sont les suivants :

- Le Président des Jeunes promotions,
- Le Président des Délégués de promotion
- Un Délégué régional de l'international - Europe
- Cinq Délégués régionaux, chacun étant président de CARE (Comité d'animation des Régions vers l'École) respectivement de Cluny, d'Aix, de Paris, de Lille et de Bordeaux.

Le projet de règlement intérieur prévoit que : « *(ces) 15 membres (sont) élus par l'Assemblée générale en favorisant préférentiellement la représentation de chacun des différents groupes d'appartenance rappelés ci-après :*

- *les Promotions : il est pertinent que l'Union des Élèves, les Jeunes promotions et les Délégués de promotion soient chacun représentés par au moins un élu,*
- *les Territoires : il est pertinent que chacun des Comités d'animation des régions vers l'École (CARE) soit représenté, ainsi que les Comités hors métropole et internationaux,*
- *les Groupes professionnels »*

Le processus permettant de procéder à l'élection de ces 8 administrateurs par l'Assemblée Générale a été engagé avec un appel à candidatures auprès de l'ensemble des membres de l'Association.

La Commission électorale, composée de Pierre Simonnot (Cl 166), Georges Masclat (An 168) Joseph Gicquel (An159) et François Mescam (Li 162) a constaté 9 candidatures.

- Patrice Beloeil           Ch 172
- Paul-Henri Demeure   An 210
- Bernard Fontaine      Li 179
- Frédéric Gaune         Aix 175
- Alain Grave             An 174
- Arnaud Madelin         Bo 193
- Grégoire Mailly        Bo 203
- Gilles Périé             Bo 182
- Valerie Prulhiere      Li 187

Les administrateurs sont élus par l'Assemblée générale au scrutin uninominal à un tour.

**Seront prononcés élus les 8 qui, parmi les 9 candidats, auront obtenu les plus forts scores favorables à leur candidature, à la majorité des membres présents ou représentés, lors de l'Assemblée générale.**

Conformément au projet de règlement intérieur qui stipule que « *Le Comité est alors sollicité par le Président pour émettre un avis sur chacune des candidatures et formuler ses propositions ; l'Assemblée Générale est tenue informée de ces propositions avant de procéder au vote définitif de choix* », le Comité réuni le 12 octobre 2019 a été sollicité. Il résulte de son vote que le Comité propose à l'Assemblée générale parmi les 9 candidatures celles de :

- Patrice Beloeil Ch 172
- Paul-Henri Demeure An 210
- Bernard Fontaine Li 179
- Frédéric Gaune Aix 175
- Alain Grave An 174
- Arnaud Madelin Bo 193
- Gilles Périé Bo 182
- Valerie Prulhiere Li 187